



REPUBLIQUE FRANÇAISE – DEPARTEMENT DE LA REUNION

FICHE D'INSCRIPTION A L'ECOLE ET A LA RESTAURATION SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Inscription école

Nom et prénom des enfants	Date de naissance	Classe	Nom de l'école

Information sur la famille

Mère :	Père :
Nom :	Nom.....
Nom de jeune fille :	Prénom.....
Prénom.....	Profession.....
Profession.....	Adresse.....
Adresse	
	N° téléphone :
N° téléphone :	Courriel :
Courriel :	N°CAF.....
N°CAF.....	

Restauration scolaire

Précise que mon (mes) enfant (s) prendra (ont) ses (leur) repas :

Régulièrement
 Occasionnellement
 Non-Rationnaire

Votre (vos) enfant (s) ne mange (ent) pas :

Bœuf
 Porc
 Cabris
 Poisson
Autres.....

Votre enfant est-il porteur d'une intolérance alimentaire (à préciser) :

Je soussigné (e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Signature du responsable légal :

Suite

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT EN PHOTOCOPIE

- Livret de famille
- Extrait d'acte de naissance enfant né en 2019 ou 2020 (enfant né entre janvier et mars 2020 préinscription)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (eau, électricité, téléphone ou bail)
- Bulletin de salaire de décembre 2021 ou Avis d'imposition 2021 (sur les revenus de 2020)
- Attestation paiement CAF
- Attestation paiement de l'Assédic
- Certificat de scolarité ou de radiation de l'ancienne école
- Courrier cantine occasionnelle
- Certificat médical en cas d'intolérance alimentaire

Pour les personnes hébergées :

- Attestation sur l'honneur d'hébergement (**à rajouter sur l'attestation** : *Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexact).
- Facture moins de 3 mois de l'hébergeant

Attention : En cas d'absence de tout document entraînera systématiquement l'application du tarif maximum soit 450 €.

En cas de radiation de l'élève à la cantine, il faudrait déposer au Service des Affaires Scolaires un document non-rationnaire.